

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 1 (1893)
Heft: 5

Artikel: Une académie au XVIe siècle
Autor: Rossier, Ed.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1445>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nouveaux auxiliaires, quels qu'ils soient, remplissent leur but aussi bien, si possible mieux, que les anciens. Comme eux, ils ne le rempliront que si l'on veut bien y mettre le temps, l'étude, la persévérance et, pour tout dire, le dévouement nécessaire¹.

H. VUILLEUMIER.

UNE ACADÉMIE AU XVI^e SIÈCLE

(Suite).

Quoi qu'il en soit, l'Académie était fondée, et nécessairement une transformation survenait dans les habitudes de Lausanne. Les gens de la Cité, l'ancienne ville épiscopale, accoutumés aux lentes promenades de gros chanoines à la face épanouie, voyaient maintenant, chaque matin, un essaim d'étudiants sortir un peu de partout et se hâter dans une même direction. Ils étaient vêtus à peu près du même habit noir ; un petit manteau court leur tombait sur le dos, leur tête était surmontée d'une espèce de toque tenant le milieu entre la casquette à pont et le claque, ce symbole de l'élégance suprême ; en outre, plusieurs étaient ornés de rabats. L'heure était matinale ; en été, six heures et sept en hiver ; et les écoliers qui n'arrivaient pas à temps trouvaient la porte irrévocablement close. Exemple capable de faire rougir plus d'un étudiant d'aujourd'hui, peut-être aussi plus d'un professeur ; spectacle propre à nous consoler si l'adoption de l'heure de l'Europe centrale nous oblige à nous arracher plus tôt aux douceurs du sommeil.

¹ M. Guignard, instituteur de Vaulion, nous informe que l'usage des trompettes y a été rétabli ; cet usage existait encore à Vallorbes il y a quelque trente ans, nous écrit M. Buffe, instituteur.

Au sujet des locaux où tous ces étudiants se réunissaient, les avis sont très divers. Juste Olivier, dans son histoire du canton de Vaud, a l'air de croire que le bâtiment actuel abrita de tout temps l'Académie et le Collège : il parle de cette cour¹ plantée de grands arbres aimés de tant de générations, où Conrad Gessner s'est promené, un exemplaire d'Homère ou quelque fleur des Alpes à la main ; où Viret s'entretenait avec lui des merveilles divines de la nature, tandis que Théodore de Bèze aiguissait à l'écart une épigramme contre le pape et sa cour. Gindroz, dans son histoire de l'Instruction publique du Pays de Vaud, montre le chœur de la cathédrale comme le siège de l'enseignement fondamental, celui de la théologie. Cela lui fournit, on le croira sans peine, des développements assez beaux : « Là, sous cet admirable dôme, si beau, si grand, à la lumière variée des vitraux aux mille couleurs, non loin du cercueil d'un pape et entourés des tombeaux des évêques, deux grands réformateurs, le véhément Farel et le doux et courageux Viret, faisaient entendre d'une voix ferme, mais sans doute émue, les doctrines vitales de la Réforme... quelles paroles, quels hommes, quels discours !... » Ces deux descriptions sont aussi alléchantes l'une que l'autre ; pour être parfaites, il ne leur manque qu'une seule chose : l'exactitude historique. Le bâtiment actuel ne fut achevé, après huit ans de travail, qu'en 1587 ; les tilleuls furent plantés en 1711. Quant au chœur de la cathédrale, il ne servit que provisoirement de local académique, précisément à l'époque où l'on construisait

¹ J. Olivier. *Le canton de Vaud*, p. 897, 898. Lausanne, librairie Marc Ducloux, 1837.

l'édifice actuel ; et encore avait-il été muni d'une construction, en bois probablement, qui le transformait, en partie du moins, en un auditoire *ad hoc*.

Le fait est que nous sommes incapables de dire où se firent les cours dans les trois années qui suivirent la fondation. Après 1540, on utilisa un vieux bâtiment disparu déjà en plein XVI^e siècle et situé à quelque distance de la cathédrale, non loin de l'emplacement actuel. En 1562 la ville fit l'acquisition du château de Menthon, une fort belle construction, dit Plantin¹, qui s'élevait sur le rebord du plateau de la Cité dominant Couvaloup. Le Collège y fut transféré pour quelque temps, mais il n'est pas probable que l'Académie l'y ait suivi, car lorsqu'on utilisait pour les cours de théologie une baraque construite dans la cathédrale, on se servait, pour ceux de philosophie, du vestibule d'une maison de chanoines.

Après cela, ces locaux étaient-ils vastes et bien aménagés, bénéficiaient-ils d'une acoustique avantageuse, étaient-ils munis de tables spacieuses, de bancs commodes, de tout ce qu'il faut, en un mot, pour jouir et profiter d'un cours ? Étaient-ils trop étroits, mal distribués, défectueux quant à l'éclairage et garnis de bancs raboteux ? C'est ce que je suis absolument incapable de dire. La seconde hypothèse cependant est plus vraisemblable que la première. Nos prédécesseurs n'étaient pas gâtés, car lorsque furent achevés les bâtiments tant décriés aujourd'hui, un cri d'admiration s'éleva que

¹ *Description de la ville de Lausanne*, par J.-B. Plantin, citée dans *Lausanne dès les temps anciens*, par R. Blanchet, Lausanne, librairie Martignier, 1863.

répétèrent à peu près tous ceux qui depuis lors décrivirent Lausanne. Et en 1825 encore, tandis qu'on établissait au rez-de chaussée de l'aile méridionale le laboratoire et l'auditoire adjacent qui a si longtemps servi aux cours de chimie, un contemporain parlait de cette installation comme « d'un des plus beaux et des plus commodés établissements de ce genre qui existent en Suisse. » *Quantum mutatus ab illo !*

Si les locaux étaient primitifs, les cours qui s'y faisaient ne paraissent pas avoir été des plus variés. Lorsqu'on ouvrait un programme manuscrit de l'Académie de Lausanne — à supposer qu'elle en eût — le regard n'était pas frappé par une longue liste de professeurs ordinaires et extraordinaires. En 1537, les seigneurs de Berne se bornèrent à demander aux deux pasteurs de la ville, Pierre Viret et Pierre Caroli, de consacrer une partie de leurs loisirs à instruire la jeunesse lettrée. Bientôt l'enseignement se régularisa, des chaires furent créées ; la loi scolaire de 1550¹ en reconnaît quatre : une chaire de grec pour l'étude des auteurs classiques et probablement aussi du Nouveau-Testament ; une chaire d'hébreu pour l'Ancien, une chaire de théologie proprement dite — dogmatique — ; enfin la quatrième, celle des arts, qui comprenait... tout le reste.

Les trois premiers professeurs avaient certes une tâche suffisante car, en plus de leur activité scientifique, ils devaient veiller aux affaires

¹ Cette loi en latin n'a jamais été publiée ; elle a été mise à notre disposition grâce à l'obligeance de M. le professeur Vuilleumier, dont les remarquables travaux sur le passé de l'Académie de Lausanne sont si justement connus.

ecclésiastiques du Pays de Vaud, s'occuper des étudiants, développer leur moral comme leur intellect, leur indiquer paternellement les cours qu'ils auraient à suivre pour perfectionner leurs jeunes aptitudes, présider enfin des discussions ou disputes incessantes où les jeunes lévites s'exerçaient à pourfendre l'hérésie, voire même, car on ne se débarrasse pas en un jour de la scolastique, à enfoncer une porte ouverte selon toutes les règles du syllogisme.

Quant au quatrième, le professeur ou lecteur des arts, son travail était écrasant. Il avait principalement à répondre au besoin humaniste de l'époque. Il devait enseigner la rhétorique, la dialectique d'après Cicéron, Hermogène ou Aristote ; la mathématique avec toutes ses ramifications, c'est-à-dire l'arithmétique, la géographie d'après Glaréan, l'astronomie d'après Proclus ou Jean de Sacro Bosco, la géométrie d'après les quatre premiers livres d'Euclide. Le professeur des arts devait donc être l'oiseau rare, l'homme universel qui incarne tout le développement scientifique d'une époque, et jusque dans son enseignement profane il faisait bien d'avoir les yeux fixés sur ses collègues et d'obéir à leur mot d'ordre, car la philosophie ne se donnait point pour la science des sciences, elle était encore la servante des saintes études, d'après le précepte bien connu en vigueur à Lausanne comme partout : *philosophia ancilla theologiæ*.

L'un des professeurs, librement élu par ses collègues, faisait les fonctions de recteur. Aucun texte du XVI^e siècle ne contient cette expression de *rector magnificus* qui s'applique si naturellement à la dignité suprême. Le recteur d'alors se contentait du titre très honorable, quoique un peu plus usagé,

d'homme très savant, *vir doctissimus, vir illustris*. Le recteur avait la direction et la surveillance de l'école tout entière ; il présidait le conseil académique, il accueillait les étudiants à leur arrivée, leur faisait décliner leurs noms et prénoms qu'il était censé écrire dans un registre — ce que malheureusement il ne faisait pas toujours — puis il leur adressait un petit discours où il leur rappelait leurs devoirs envers Dieu et la très haute république de Berne. Il devait veiller à ce que tout se passât d'une manière correcte et apaiser les querelles qui pourraient s'élever parmi les étudiants et parmi les professeurs ; car il paraît que les uns comme les autres n'ont pas toujours vécu dans cet état idéal de paix et de bonne volonté qui devrait s'accorder si bien avec les régions sereines de la haute science.

Quatre professeurs, dont l'un recteur, voilà donc tout le personnel de notre académie au XVI^e siècle. Et cela devait durer de longues années ; de temps à autre un enseignement extraordinaire était créé pour fournir une occupation à un ami ou un gagnepain à un coreligionnaire de génie chassé de l'étranger par la persécution. Mais en plein XVII^e siècle les quatre chaires primitives existaient encore. Ce n'est que vers 1650 qu'on créa un nouveau professeur de théologie ; vingt-cinq ans plus tard un professeur chargé spécialement des mathématiques et au commencement du XVIII^e siècle, une chaire de droit et d'histoire.

Quatre professeurs, c'était bien peu ; et il ne paraît pas que ces hommes si chargés de travail aient eu une position fort brillante.

Le 16 novembre 1536, le Conseil de Lausanne décrétait que, sur quelques biens ecclésiastiques

laissés à la ville dans cette intention, il serait fait à Maître Pierre Viret, second pasteur, un traitement de 30 florins, 18 mesures de froment, 2 chars de vin, plus un logement au couvent de St-François. En 1537, le Sénat de Berne donnait ordre à son trésorier de payer au nouveau lecteur d'hébreu un à-compte d'une couronne (11 fr.) et de lui faire confectionner une paire de chausses et une robe, en attendant la fixation de son traitement régulier. Heureusement que cette situation s'améliora promptement. Grâce à l'intervention de Berne, la paie des pasteurs fut élevée. Un peu plus tard on fixa le traitement des professeurs ; dorénavant ils recevraient : un logement, 200 florins de Savoie (666 fr.), 2 muids de froment et 2 tonneaux de vin. Pour nouer les deux bouts et se tenir à la hauteur du mouvement intellectuel, ce serait bien peu d'après nos idées d'aujourd'hui ; pourtant, vu la différence des temps, ce stipendium représentait une position suffisante, enviable même ¹. Malheureusement, avec les années, la valeur du florin baisse et les traitements ne s'élevèrent pas en proportion. Ceux qui enseignaient travaillaient ferme, peinaient dur et leurs élans scientifiques étaient plus d'une fois traversés par le vilain spectre de la pauvreté. Un long cri de détresse retentit auquel il ne fut pas toujours répondu. Pourtant l'Académie ne manqua pas de professeurs et plus le temps s'écoula, plus le

¹ La manière par trop autoritaire du gouvernement bernois admise, il faut reconnaître que les Seigneurs furent animés du désir sincère de voir réussir, dans son cadre un peu étroit, leur Académie romande. C'est ce que M. le professeur Vuilleumier fait clairement ressortir et il ajoute que, des deux écoles de Berne et de Lausanne, la seconde ne paraît pas avoir été la moins bien partagée. Cf. *L'Académie de Lausanne*, esquisse historique, par H. Vuilleumier, p. VIII. Lausanne, Edition de l'Université 1894.

nombre des candidats du pays aspirant aux chaires à repourvoir fut considérable. C'est qu'alors, comme aujourd'hui peut-être, l'honneur d'enseigner dans l'établissement d'instruction supérieure de son pays, faisait passer sur bien d'autres choses.

Parmi ces professeurs du XVI^e siècle, quelques-uns nous sont connus, sur d'autres nous n'avons que des renseignements insuffisants ; d'autres enfin nous échappent complètement. Je ne veux naturellement pas entreprendre d'exposer la vie de ces hommes ; tel d'entre eux exigerait une étude à lui tout seul. Je me borne à quelques renseignements généraux.

Alors que Pierre Viret professait la théologie, l'enseignement de l'hébreu était représenté par un docteur dont le nom ne nous est pas parvenu. Il devait avoir une certaine compétence cependant, car nous voyons le pasteur de Lutry d'alors désert sa paroisse pour venir profiter de ses leçons, à tel point qu'on est obligé de rappeler à cet ecclésiastique avide d'étude que les enfants naissent en grand nombre parmi ses paroissiens et qu'il doit les munir du sacrement du baptême. Un peu plus tard l'hébreu est représenté par maître Imbert Pacotet, auparavant recteur des écoles de Nîmes. La chaire de grec est inaugurée par un Zurichois, Conrad Gessner, qui se fera dans la suite une immense réputation comme naturaliste. En 1542, un humaniste italien, Curione, ose affronter les périls de la chaire des arts.

Dans cette période de jeunesse, qui est aussi une période de splendeur, alors que les enfants du pays n'ont pas encore su ou pas encore pu se préparer au haut enseignement, l'Académie de Lausanne est

visitée par une foule de savants et de penseurs étrangers. Ils n'y font qu'un court séjour, puis s'en vont dans d'autres pays, obéissant à un appel ; ou bien ils cherchent à rentrer dans leur patrie, lorsqu'ils croient la persécution lassée. Dans le nombre on vit des Italiens, un Espagnol, un Candiote et des Français surtout. Pierre Ramus et Henri Estienne devaient se faire applaudir à Lausanne ; mais avant eux Mathurin Cordier, de Bordeaux, vint organiser le collège, Jean Ribbit enseigna la théologie, et en 1549 arrivait un personnage destiné à la célébrité : Théodore de Bèze. Mais dans le nombre il y a un homme qu'on chercherait vainement, quoique depuis deux cents ans il soit cité comme l'un des premiers professeurs de Lausanne, c'est Farel. En 1546, lorsque Pierre Viret, fatigué de son double travail, abandonna le professorat, il aurait grandement désiré voir son ami et compagnon des jours de trouble lui succéder ; mais à Berne on craignait l'énergie indomptable du réformateur ; pour « de certaines raisons » il fut écarté et un autre appelé à sa place.

(A suivre.)

ED. ROSSIER.

UN TITRE DE BOURGEOISIE AU XVII^e SIÈCLE

Les lecteurs de la *Revue historique vaudoise* liront peut-être avec quelque intérêt le document qui suit. Il représente l'un des privilèges les plus importants de nos constitutions communales, c'est le texte de lettres d'admission à la bourgeoisie, délivrées par le Conseil de Lausanne en 1661.

Ils verront qu'au XVII^e siècle, particulièrement,